

Département du Val-de-Marne

Arrondissement de Nogent-sur-Marne

Nombre de membres composant	
le Conseil Municipal.....	45
Membres en exercice	45
Présents ou représenté.e.s	
à la séance	43
Absentes	2

Délibération n° 2022-02-19b-DGS

Modification de la désignation des représentants.es du Conseil municipal pour siéger au sein de la Commission électorale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS EXTRAIT DU REGISTRE

des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, **dix-sept février**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **neuf février**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ETAIENT PRESENT.E.S

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATE, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, Mme NAIT-BAHLOUL, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET, Mme LARABI, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, M. NOMBO POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS,

EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S

Mme AVOGNON ZONON	a donné mandat à	M. GAUTRAIS
M. BRUNET	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. LEBLANC,	a donné mandat à	Mme KLOPP
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	M. ORJEBIN
Mme JANIAUX	a donné mandat à	Mme LELU
Mme MARTINEZ	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme BAYOL	a donné mandat à	M. BEDOURET

ABSENTES

Mme INDJA, Mme AMSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Franck MORA ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

Délibération n°2022-02-19b-DGS

Modification de la désignation des représentants.es
du Conseil municipal pour siéger au sein de la Commission électorale

LE CONSEIL,

VU la loi organique n° 2016-1046 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

VU la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

VU le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique précisant les modalités de fonctionnement de la Commission de contrôle,

VU le Code électoral, notamment ses articles L.19-VI et L.20-II,

VU la délibération n°2020-06-86-DGS du 25 juin 2020 portant désignation des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de la commission électorale,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder au remplacement de M. Marc BRUNET, représentant titulaire,

A L'UNANIMITE

DESIGNE

M. CORNELIS en qualité de représentant titulaire pour siéger au sein de la commission électorale en remplacement de M. Marc BRUNET.

La liste des représentants titulaires et suppléants désignés par délibération du 25 juin 2020 demeure inchangée :

TITULAIRES	SUPPLEANTS.ES
1- M. Yoann RISPAL	1- Mme Nacera LARABI
2- M. Philippe CORNELIS	2- Mme Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET
3- Mme Stéphanie MICHEL	3- M. Nicolas LEBLANC
4- Mme Faïza INDJA	4- Mme Brigitte CHAMBRE-MARTIN
5- M. Patrice BEDOURET	5- Mme Chantal CAZALS

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le 23 FEV. 2022
Publication 23 FEV. 2022
le
Notification
le
Certifié exécutoire
Le Maire,

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

